



LE NOBILIEN

Quoi de neuf à Nouaillé-Maupertuis ?



Bulletin d'informations municipales

MAI 2016 - N°12

CHÈRES NOBILIENNES, CHERS NOBILIENS,

Outre la ruée de tous dans les jardins, le mois d'avril est marqué par le vote du budget pour l'année en cours. Les finances communales sont en voie d'assainissement, bien que nous ne soyons pas encore tirés d'affaire puisque la commune est toujours dans le réseau d'alerte des finances publiques. La maîtrise des dépenses, la limitation de l'investissement, la rigueur imposée par l'équipe municipale, ont permis de dégager un excédent de fonctionnement et de diminuer la dette assez sensiblement, au point de pouvoir limiter l'augmentation fiscale au minimum cette année. Attention, l'équilibre financier reste fragile. Nous espérons que l'année 2016 sera aussi vertueuse que 2015 et qu'elle nous fera basculer du bon côté, celui où nous pourrions recréer une capacité d'autofinancement correcte, condition indispensable pour pouvoir lancer de nouveaux projets avec une saine gestion des finances. Je tiens à souligner l'importance du partenariat avec la Communauté de Communes des Vallées du Clain, sans laquelle la situation serait plus difficile et le redressement plus long. Les dossiers épineux du début de mandat étant en cours de résolution, il est grand temps de se projeter vers l'avenir. La vie d'une cité est étroitement liée au nombre

de ses citoyens. Chez nous, le faible accroissement du parc résidentiel ces dernières années, menace déjà le nombre de classes à l'école. Cela induit également des conséquences sur le dynamisme communal : associations, commerces... Nous avons d'ores et déjà fait le choix de l'ouverture, en accueillant de nouveaux concitoyens dans le lotissement du Bois de Cervolet.

Mais cela ne sera pas suffisant : la pérennisation de notre développement implique de réviser notre Plan Local d'Urbanisme afin d'ouvrir de nouvelles zones à l'habitat.

Ce développement sera encadré par notre volonté farouche de maîtriser l'urbanisme et de préserver notre cadre de vie si précieux.

Cadre de vie dont vous allez pouvoir pleinement profiter les semaines à venir, avec l'arrivée du printemps ! Avec lui vont bourgeonner et éclore les divers projets associatifs au sein de notre commune. Que serait notre village sans ce dynamisme, sans ce dévouement des bénévoles qui permettent à tous de pratiquer les loisirs de son choix, qu'ils soient sportifs ou culturels ? Je vous invite à y participer avec enthousiasme et sans modération !

Il ne nous reste donc plus qu'à profiter des richesses que notre belle commune nous offre ! Merci à tous et à très bientôt...

Bien sincèrement,

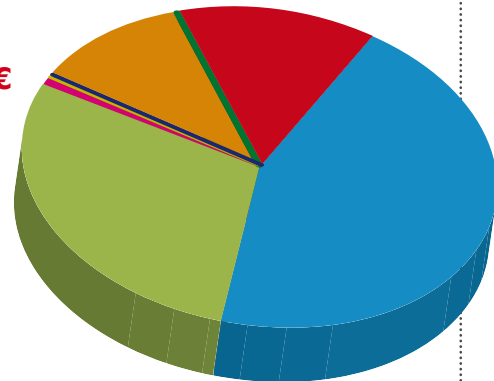
Michel BUGNET,
Maire

Section fonctionnement : 2 925 107,95 €

↳ Rappel BP2015 de 3 040 158,56 €

RECETTES : 2 925 107,97 €

- Atténuations de charges : 4 000 €
- Produits des services, domaine et ventes diverses : 395 807 €
- Impôts et taxes : 1 308 333 €
- Dotations, subventions et participations : 854 099 €
- Autres produits de gestion courante : 26 709 €
- Produits financiers : 40 €
- Produits exceptionnels : 2 448 €
- Excédent de fonctionnement reporté : 333 671,97 €



Les produits des services (*cantine, garderie et production d'électricité photovoltaïque..*) varient peu (399 848€ en 2015) malgré la disparition des recettes de la crèche.

Les recettes fiscales en 2015 étaient de 1 347 948 € : l'écart est dû, pour une part, à la diminution de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes suite au transfert de la crèche.

Le taux d'augmentation voté par le Conseil municipal pour les trois taxes (habitation, foncière bâtie et non bâtie) est de 2%.

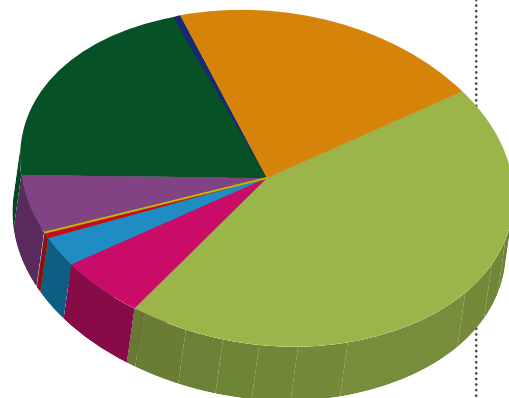
A noter, la baisse des dotations et des recettes CAF du fait du transfert de la crèche (1 044 948 € en 2015). L'excédent de fonctionnement reporté en 2015 était de 275 448 €.



Les efforts faits à tous les niveaux en matière budgétaire contribuent à l'amélioration de la situation financière, encore fragile, de la commune.

DÉPENSES : 2 925 107,97 €

- Charges à caractère général : 558 480 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 1 217 675 €
- Atténuations de produits : 144 926 €
- Autres charges de gestion courante : 191 849 €
- Charges financières : 78 000 €
- Charges exceptionnelles : 20 256 €
- Dépenses imprévues : 144 901,97 €
- Virement à la section d'investissement : 562 043,04 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 6 976,96 €



Les charges à caractère général varient peu par rapport à 2015 : 541 476 €. Elles regroupent les frais de fonctionnement des services de la commune (*école, cantine, gaz, électricité, entretien des bâtiments...*)

Les frais de personnel diminuent d'environ 200 000 € (1 416 381€ en 2015) du fait du transfert de la crèche vers la Communauté de Communes.

Les atténuations de produits correspondent à la participation au fonds national de garantie individuelle de ressources suite à la suppression de la taxe professionnelle.

Les charges de gestion courantes sont en diminution (218 311 € en 2015) avec un même niveau de subventions vers les associations. Elles regroupent le service incendie, la contribution au SIVEER...

Le virement vers la section investissement permet le remboursement en capital des emprunts (361 00 €) et équilibre cette même section, **ce qui évite cette année d'avoir recours à l'emprunt.**



Section investissement 2016 : 1 143 447,14 €

↳ Rappel BP 2015 : 1 277 513,62 €

■ **ÉQUIPEMENT**

Gradins, gymnase, remplacement d'un véhicule, aire jeux enfants, panneau électronique ...

■ **ÉCOLE**

PC et tablettes, Rénovation fenêtres portes et insonorisation cantine...

■ **BÂTIMENTS**

Réfection toitures presbytère, cure, câblage réseau informatique mairie ...

■ **VOIRIE**

Enfouissement réseau et candélabres, participation commune mur route de Poitiers ...

■ **TERRAINS**

■ **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

mise en sécurité, lanternes cassées

■ **MAISON POUR TOUS**

Tables et aménagement cuisine : plonge, lave-vaisselle

■ **SÉCURISATION**

Panneaux et n° de rue

■ **AUBERGE**

■ **ACCESSIBILITÉ**

Places handicapés mairie et église

■ **DÉFICIT REPORTÉ**

■ **REMBOURSEMENT EMPRUNTS**

■ **DOCUMENTS URBANISME**

■ **RESTITUTION CAUTION**

DÉPENSES

1 143 447,14 €

103 896 €

50 245 €

53 005 €

110 211 €

16 711 €

38 854 €

11 870 €

4 500 €

2 660 €

21 600 €

322 067,14 €

361 000 €

15 982 €

2 000 €

RECETTES

1 143 447,14 €

Subvention : 46 524 €

Subvention : 30 052 €

Subvention : 18 975 €

Subvention : 15 865 €

Subvention : 0 €

Subvention : 14 567 €

Subvention : 0 €

Subvention : 0 €

Subvention : 0 €

Subvention : 14 400 €

Virement du fonctionnement

562 043,04 €

Récupération TVA

26 000 €

Taxe équipement

40 000 €

Excédent fonctionnement capitalisé :

367 199 €

Cautions recues : 2 000 €

Frais études : 879,06 €

Amortissement : 6 097,90 €

Les investissements se réaliseront sans emprunt cette année et portent, entre autres, sur la rénovation de toitures, sur des améliorations apportées à l'école, et à la Maison pour tous, sur des équipements sportifs, et sur la création d'aires de jeux. La commune participera financièrement, de façon modérée, aux travaux de la route de Poitiers.



MAINTIEN DES CLASSES : L'heure est au soulagement

Les 8 classes de l'école élémentaire sont maintenues pour la prochaine rentrée scolaire après une réelle menace de suppression d'une classe par l'Education nationale. La mobilisation de tous (Association de parents d'élèves, municipalité, sans oublier la population nobilienne) a permis d'infléchir cette décision pour obtenir le maintien de toutes nos classes.



ÉDITION 2016 Jobs d'été

« Pour la 3^e année consécutive, nous lançons notre action Jobs d'été. Plus d'une quarantaine de jeunes se sont inscrits pour participer à cette édition 2016. Ils seront reçus début juin pour un entretien. Une liste des travaux a déjà été réalisée. Les bénévoles intéressés pour l'encadrement des matinées désherbage et petits travaux, sont invités à se manifester en mairie. »

3^e
édition

INSCRIPTIONS ÉCOLE



Pour une 1^{re} scolarisation de vos enfants, il est indispensable d'effectuer une double démarche : passage en mairie pour une pré-inscription puis inscription auprès de la directrice d'école. Les familles devront présenter le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile. Si votre enfant a déjà été scolarisé, l'inscription auprès de la Directrice d'école suffit sous réserve de présenter les mêmes documents. La Directrice de l'école maternelle est disponible les mardis pendant les heures d'école ou sur rendez-vous. La Directrice de l'école élémentaire peut recevoir les familles de préférence le lundi toute la journée ou le vendredi de 15 à 16h.

CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Un après-midi cinéma a été proposé aux enfants de la commune par nos jeunes conseillers le mercredi 13 Avril à la Passerelle. Le film Paddington a attiré une centaine de personnes. Un goûter a été offert pour clore la séance dans la bonne humeur. La diffusion d'un film pour les enfants sera à nouveau proposée en janvier prochain. Ce premier projet s'inscrit dans les activités réalisées depuis un an par le CCJ. Les conseillers ont participé à l'inauguration du City stade, présenté leurs vœux aux habitants en début d'année, accueilli les anciens et aidé au service de restauration lors du repas des aînés. **Les projets ne manquent pas** : nommer les bâtiments communaux, installer des jeux autour du City stade, rénover la cour de l'école ... Nous pouvons être pleinement satisfaits de nos jeunes conseillers qui s'investissent pour notre commune !



ÉTÉ 2016

dans les structures « JEUNESSE »

Les mini-camps proposés par nos structures Accueil de Loisirs & Local Jeunes connaissent d'ores et déjà un franc succès. Ils affichent complets. Pour répondre à la demande des familles, nous avons décidé de doubler le nombre de places pour l'un d'eux. Les activités proposées sont variées. Elles vont permettre aux jeunes Nobiliens de découvrir notamment tout ce qui touche aux animaux de la ferme (entretien, nourrissage...), effectuer des balades à vélo, se promener avec des chiens de traîneau...

■ RESPONSABLE COORDINATEUR

ACCUEIL DES ÉCOLES

Sébastien DUPONT

coordinationej@nouaille.com



■ ÉCOLE MATERNELLE



Responsable
Mélanie GOICHON



Animatrice
Virginie PÉROCHEAU



Animateur
Yohan YAOUANC



Animatrice
Adeline HENRION

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

CADRE DE VIE

Environnement

DES CITOYENS au service de notre collectivité

Ils sont plusieurs bénévoles à donner de leur temps pour notre commune. Ils ne sont pas employés municipaux mais Nobiliens, conscients que la collectivité ne peut pas tout faire. Ainsi, vous avez pu les apercevoir avec leur gilet jaune, sur un carrefour, en bord de route ou en train de nettoyer les berges du Miosson. Ils se retrouvent un après-midi par mois, sous la responsabilité d'élus et aidés d'un ou plusieurs employés municipaux. Récemment ils ont dépavé les îlots du rond-point des Justices (en vue d'un fleurissement), taillé et aménagé des massifs, débroussaillé derrière la mairie... **Si vous souhaitez les rejoindre, contactez la mairie.**



Cultivez LA NATURE DANS VOTRE JARDIN !

La flore sauvage, les insectes et la petite faune ont de plus en plus de mal à trouver leur place à la ville comme à la campagne. Voici quelques clés pour attirer la biodiversité et la gaieté dans nos jardins :

Acceptez les plantes sauvages spontanées, elles attirent de nombreuses espèces d'insectes et avec eux leurs prédateurs : insectes carnivores, oiseaux, petits mammifères, batraciens...

Osez une pelouse haute et **laissez-la fleurir** par endroits. **Privilégiez** fleurs, haies et buissons d'essences locales. **Conservez** les vieux arbres et les abris naturels : feuilles mortes, tiges sèches, compost, tas de bûches, de branchages ou de pierres, sans oublier le lierre, la ronce et l'ortie. **Installez** des gîtes et des nichoirs et **aménagez** une mare, source de vie.

Il faut surtout ne pas trop nettoyer, au risque de détruire le gîte et le couvert de bien des animaux, et oublier définitivement pesticides et engrais chimiques.

La LPO Vienne a édité quatre fiches sur le jardinage et sur la nature au jardin. Vous pouvez les télécharger sur le site vienne.lpo.fr





RAPPEL

Arrêté anti-bruit

Avec le retour du printemps, les tondeuses sortent de leur hibernation. Afin de préserver la qualité de vie de chacun, un arrêté préfectoral et un arrêté municipal réglementent les nuisances sonores. Les outils, matériels de bricolage, de jardinage particulièrement bruyants ne peuvent être utilisés que :

- ▶ **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.
- ▶ **Les samedis** de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- ▶ **Les dimanches** et jours fériés, 10h à 12h

Merci de veiller également au bruit causé par vos animaux, et par « tonton Jean qui rit trop fort lors des soirées barbecue ».

Les détails de l'arrêté sont disponibles sur www.nouaille.com

ARRÊTÉ anti-pesticides



Article 1 : Toute application de produits phytosanitaires (pesticides, désherbants, etc.) est interdite sur le domaine public communal de Nouaillé-Maupertuis notamment les trottoirs, accotements des voies publiques, chemins ruraux et plus particulièrement à proximité des cours d'eau, fossés, caniveaux et bouches d'égout.

Article 2 : En dehors du passage des employés communaux, les riverains doivent maintenir les trottoirs et caniveaux en bon état de propreté à l'aplomb de leur propriété. Lorsqu'ils le jugent nécessaire le désherbage doit être réalisé par arrachage, binage ou toute autre méthode non polluante ; le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

LE SYNDICAT du Miosson n'est plus,

VIVE le syndicat du Clain aval !

Le syndicat d'assainissement du Miosson dont la mission principale consistait à entretenir le Miosson et ses berges, entre sa source (à Vernon) et Saint-Benoît où il se jette dans le Clain, a été englobé dans un syndicat plus vaste, appelé syndicat du Clain aval. Ce nouveau syndicat actif depuis le 1er janvier 2016, englobe cinq anciens syndicats de rivière et est présidé par M. Michel MALLET, Adjoint au Maire de Quinçay.

L'ex-syndicat du Miosson n'avait pas de salarié, le syndicat du Clain aval, permettra à la vallée du Miosson de disposer des services d'un technicien de rivière permanent.

ESPACE INFO ÉNERGIE

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Vous avez un logement sur la commune de Nouaillé-Maupertuis et vous voulez améliorer votre confort et réduire vos factures énergétiques ?

Un service d'intérêt général appelé Espace Info Energie (EIE) cofinancé par l'ADEME et la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, est à votre disposition. Il a pour mission de répondre à vos questions et de vous accompagner gratuitement dans le projet d'amélioration thermique de votre habitation.

Le conseiller Info Énergie adaptera le projet à votre budget en intégrant les aides financières possibles. C'est dans cet esprit que l'espace Info Énergie en partenariat avec la mairie de Nouaillé, a organisé le 3 février une balade thermographique. Caméra thermique à l'appui, des Nobiliens ont pu visualiser les déperditions énergétiques de quelques maisons.

Contact : Espace Info Energie / SOLiHA VIENNE : 05 49 61 61 91 ou sur eie.vienne@solih.fr

ACTEURS Économiques

« AINSISOIBELLE » Ouverture d'un nouvel institut de beauté

À partir du 27 mai, Karine BASSET-SABLEAUX ouvre à Nouaillé un nouvel institut de beauté. Originaire des Vosges, esthéticienne depuis 18 ans, responsable d'un salon à Cissé depuis 4 ans, Karine tente ici une nouvelle expérience.



Le salon sera ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h, puis de 14h à 19h et le samedi de 9h à 17h. Pour une épilation, un soin du visage, un massage, un maquillage ou une

séance d'amincissement, **n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 06 01 45 11 12.**

POINT VERT Crédit Agricole



Depuis le 14 avril 2016, un service « POINT VERT CREDIT AGRICOLE » est à votre disposition au Tabac Presse « LE PRINCE NOIR ». **Les clients du Crédit Agricole uniquement, ont désormais la possibilité d'effectuer des retraits d'espèces par cartes bancaires ou chèques.**



Départ de Serge et Martine AUDEBERT

Après 30 ans d'activité en tant que fromagers ambulants bien connus et appréciés des Nobiliens, Serge et Martine AUDEBERT prennent leur retraite. Serge aime à plaisanter en disant qu'il était sur le marché avant que l'abbaye ne soit construite. Le couple compte désormais prendre du repos, s'occuper de son jardin et faire... le marché avec un panier. La mairie de Nouaillé leur a offert un pot de départ et a accueilli par la même occasion M. Fabrice ROBERT, leur successeur, fromager au pied de la Tour Eiffel depuis 10 ans.

VIE Locale

Plan canicule 2016 APPEL À BÉNÉVOLES

Durant la période estivale, certains de nos concitoyens - et en particulier les plus âgés - méritent toute notre attention en périodes de forte chaleur. La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) portent chaque année une grande attention à ces derniers. Afin d'organiser un suivi



régulier nous avons besoin de vous pour signaler les personnes en difficulté.

N'hésitez pas à prendre contact en mairie au 05 49 55 16 16.

Repas DES AÎNÉS



« Le 10 janvier dernier, la municipalité a donné rendez-vous aux Nobiliennes et Nobiliens de plus de 60 ans pour partager un moment de

convivialité autour d'un bon repas. Servi par les élus et des jeunes du Conseil Communal des Jeunes, ce sont plus de 210 convives qui ont apprécié le repas préparé par « L'Auberge de l'Abbaye ». L'association La Cité de La Danse a animé le début du repas. Les commerçants locaux ont fourni une partie des denrées nécessaires au repas.

Les doyennes Berthe LATHUS et Louise SÉNÉCHAUD ont été mises à l'honneur. >>>



Inauguration de LA MAISON DES SERVICES

La Maison des Services de la Communauté de Communes des Vallées du Clain a été inaugurée samedi 16 avril. Depuis plus d'un an, celle-ci regroupe en un même lieu : l'épicerie sociale Court' Echelle, l'ADMR, et la Mission Locale. Cette Maison des Services facilite la coordination des différentes structures qui œuvrent dans le domaine social sur notre territoire. Une assistante sociale, une permanente de l'ADIL (information au logement) et de la Mutuelle Sociale Agricole vont prochainement rejoindre le site.

Ils recrutent

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Cette association cantonale, dont le siège social est à la Maison des Services à La Villedieu-du-Clain est une actrice au quotidien du maintien à domicile de nos aînés - dans les meilleures conditions - et du service à la personne. Elle recrute régulièrement dans de nombreux domaines liés à la vie quotidienne (*accompagnement, ménage, repassage, bricolage...*).

Contact : 05 49 54 06 91



L'ENVOL

Cette association d'insertion dont le siège social est à Smarves est spécialisée dans le recrutement de personnes en recherche d'emploi pour intervenir auprès de collectivités, d'entreprises ou de particuliers sur des missions d'entretien ménager ou extérieur (*ménage, repassage, bricolage, garde d'enfant, entretien de locaux, jardinage...*).

Contact : 05 49 88 91 29

PANNEAU d'information électronique

Installé à l'entrée nord de la commune, le panneau d'information électronique fonctionne depuis janvier 2016. Quelques réglages ont permis d'améliorer la lecture. Ce panneau est destiné à relayer des informations municipales, préfectorales ou associatives (**les associations doivent s'adresser à la mairie**).

Si lors de votre passage devant le panneau, un message vous a échappé, vous pouvez le retrouver sur le site internet de la commune : www.nouaille.com.

VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 22 janvier, ce moment traditionnel a réuni les élus, les représentants de la vie associative et économique, les citoyens, pour le bilan de l'année écoulée et la présentation des projets à venir.



La jeunesse a été mise à l'honneur par l'intervention de 4 jeunes du Conseil Municipal

des Jeunes qui ont lu un texte évoquant leurs souhaits et projets pour cette nouvelle année.



RÉUNION sur la reconstruction du mur de la route de Poitiers

Pprès de 300 personnes s'étaient déplacées le 3 mars, à la salle de La Passerelle pour découvrir le projet de reconstruction du mur de la route de Poitiers. Après une présentation par le Maire Michel Bugnet et les services techniques du département, les participants ont eu la parole pour une séance de « questions-réponses ». **Les travaux doivent commencer deuxième quinzaine de juin, leur fin est prévue pour décembre 2016.**

VOIRIE

LIGNES en Vienne

Voyagez sur le département de la Vienne à moindre coût et dans des cars modernes.



► **Une offre densifiée : 18 lignes sur le département.** Avec les cars de Lignes en Vienne, vous pouvez vous rendre à Poitiers, Fleuré, Dienné ou l'Isle-Jourdain quotidiennement du lundi au samedi avec la ligne 105.

► **Voyagez à coût réduit :** un tarif unique à 2,50€

► **Des dessertes estivales :** 9 sites partenaires

► **Les estivales de Lignes en Vienne :** Spécial scolaires :

Avec la carte de transport scolaire cet été les collégiens bénéficient de trajets gratuits pour 9 destinations (Vallée des Singes, Abysséa, Planète aux crocodiles, DéfiPlanet, Le Cormenier, Parc de Saint-Cyr, Parc de la Belle, Bois de Saint-Pierre, Cité Médiévale de Chauvigny et spectacle « Les Géants du Ciel) et 30% de réductions à l'entrée des sites !

+ d'informations sur lignes-en-vienne.fr

PROGRAMME DE REMPLACEMENT des panneaux de signalisation



Les services municipaux ont réalisé un diagnostic complet des panneaux de signalisation routière. Il s'avère que bon nombre de panneaux sont défectueux et doivent être remplacés. Un partenariat avec la Communauté de Communes des Vallées du Clain, nous permet de réaliser des achats groupés à prix préférentiel. Un programme pluriannuel de remplacement sera mis en place.



Infos Travaux DE RÉSEAU

⇒ **Début de la pose du tout à l'égout** à la Cardinerie/ route de la Gare, 1ère quinzaine de juin

⇒ **Début d'aménagement du lotissement** du Bois de Cervolet, raccordement aux réseaux par la rue de Bellevue, début juin.



FIN DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT à l'entrée nord du bourg

Après moult péripéties (*livraison de poteaux non conformes*), les travaux d'enfouissement des lignes électriques et de télécommunication et de remplacements des candélabres du haut de la route de Poitiers, sont enfin terminés. Les nouveaux candélabres sont désormais en harmonie avec ceux du bas de la route.

Programme VOIRIE 2016

Avec l'enveloppe de 120 000 € attribuée par la Communauté de communes, les travaux de voiries suivants seront effectués :

- **Route du Pré Boutet/ Cadrouse :** réalisation d'une traversée de chaussée et reprofilage du fossé
- **Route des Bordes :** arasement, reprofilage des fossés.
- **Rue de la Croix de la Garde :** arasement, reprofilage des fossés et calage d'accotement
- **Rue de la Doterie :** arasement, reprofilage des fossés, calage d'accotement et pose de bordure de trottoir
- **Rue de Montvinard :** réfection partielle de la chaussée, calage, arasement. Mise en sécurité, en remplacement des coussins berlinois
- **Trottoir proche de l'EHPAD :** réfection sur 70m en béton désactivé
- **Route de la Chaboissière :** réparation de la chaussée
- **Route des Plaid :** purge dans certains virages et calage
- **Route du Pinier :** entre le château d'eau et le chemin de Savigny, busage du fossé avec drain et réalisation d'un cheminement
- **Carrefour rues des Vignes et des Grands Champs :** enlèvement des boudins ciments et remplacement par un petit giratoire.



MAI 2016

Du 9 au 30 mai

EXPOSITION « À LA DÉCOUVERTE DU MOYEN ÂGE »

Organisée par les bénévoles de l'association Esprit Livres et la bibliothèque de Nouaillé. Entrée libre. Visite de l'exposition aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Attention nouveau n° de téléphone : 09 67 22 13 46



20 et 21 mai (générale le 19 mai sur invitations), 27 et 28 mai, 3 et 4 juin

NOUVEAU SPECTACLE MÉDIÉVAL

Organisé par l'association Nouaillé 1356. Spectacles nocturnes « Batailles et Destinées ».

Entrée payante, réservation à partir du 9 mai auprès de Nouaillé 1356 : 05 49 46 85 00



JUIN 2016

Samedi 4 juin

LA BOULE NOBILIENNE

11h : inauguration du terrain de boules.
14 h : concours ouvert aux habitants



Dimanche 5 juin

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS SUR LE THÈME « LES COULEURS »

organisé par le Conseil Communal des Anciens, en partenariat avec l'EHPAD les Grillons, l'ALSH et le local jeunes de Nouaillé. De 15h à 18h, déambulation libre dans les jardins du bourg. Découverte d'épouvantails.

Vendredi 10 juin

MES PIEDS FATIGUÉS

Concert solidaire du groupe « Mes pieds fatigués » à l'Abbaye à 20h. Participation libre pour soutenir les projets de l'école.



Samedi 11 juin

SPECTACLE DE DANSE

Spectacle de fin d'année de La Cité de La Danse à la Passerelle à 20h30, entrée payante.

Samedi 18 juin

FÊTE DE L'ÉCOLE

Organisée par l'APE, dans la cour de l'école. Spectacle préparé par les enseignants et réalisé par les enfants. Jeux, kermesse, buvette. Entrée libre de 14h à 20h.



Dimanche 19 juin

AU TEMPS DE LA PIERRE

Journée du Patrimoine de pays. Démonstration par Denis PAIN, sculpteur graveur de 10h à 18h au site Abbatial. Visites guidées :

14h30 et 16h. Entrée libre.

Mardi 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

organisée par l'association l'EMIL et la Mairie de Nouaillé. De 18h à 23h dans le clos des Remparts : concerts, scène ouverte. Buvette, restauration rapide. 19h30 pot offert par la Mairie. Entrée libre.



Jeudi 23 juin



FEU DE LA SAINT-JEAN

Organisé par les Amis de Nouaillé ; Dans le bourg médiéval, de 18h à 24h.

Marché des producteurs : venez faire votre marché et dîner sur place. Espace grillades, buvette, coin restauration. Musique traditionnelle, jeux d'antan, balade contée aux flambeaux, feu, farandole autour du feu. Entrée libre.

ÇA VA BOUGER

à Nouaillé



Dimanche 26 juin

JOURNÉE MÉDIÉVALE

Organisée par Nouaillé 1356. Dans le bourg médiéval de 12h à 20h. Animations, repas, artisans, tavernes... Entrée payante.



JUILLET 2016

Mardi 12 juillet

CARAVANE DES SPORTS

organisée par le Conseil Départemental de la Vienne en partenariat avec la Mairie de Nouaillé. De 9h à 17h, au City stade ou stade. Goûter offert par la mairie.



Mercredi 27 juillet

CONCERT D'ANNE QUEFFELEC

(récital de piano)
Organisé par l'association ARTENETRA de Celles-sur-Belle et la Mairie de Nouaillé, en partenariat avec l'EMIL à 20h30 - Eglise abbatiale. Entrée payante - tarif unique : 10 €.



SEPTEMBRE 2016

Samedi 10 septembre

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

organisée par la Mairie avec la participation de toutes les associations de la commune. De 15h à 19h découverte des associations, buvette, animations, démonstrations des pratiques culturelles et sportives. Trophée des jeunes champions. 19h pot offert par la Mairie.



OCTOBRE 2016

Samedi 1er octobre

CONCERT D'AUTOMNE

Ensemble musical de Poitiers sous la direction de Marc Benyahia Kouider organisé par la Mairie de Nouaillé et l'EMIL à 20h30 dans l'église abbatiale de Nouaillé. Entrée payante.



Du 8 au 15 octobre

« LA VIE DES FEMMES À LA CAMPAGNE AU XIX^e SIÈCLE »

Exposition organisée par les Amis de Nouaillé. À la MPT, tous les jours (horaires à préciser : renseignements à la Mairie). Entrée libre.



SOUVENIR



Claude CHEVAILLIER s'en est allé !

C'est le 5 février que Claude CHEVAILLIER a quitté notre commune qu'il aimait tant. Il a été élu municipal durant 2 mandats, en 1989/95 avec D.MOINARD et 1995/01 comme élu d'opposition sous le mandat de G.RIVAUD. Installé au Pinier depuis 1975, après une activité professionnelle comme roulant à la SNCF, Claude a beaucoup donné de son temps à la collectivité. Fortement impliqué dans l'association Nouaillé 1356, il était également membre en tant qu'ancien combattant de la FNACA. Proche de la nature, chasseur, pêcheur, il était également reconnu comme un jardinier d'une grande compétence, activité qu'il pratiqua aussi longtemps qu'il le put. Le Maire et le Conseil municipal adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

À L'EHPAD Les Grillons le cuisinier prend sa retraite !



Daniel MÉNANTEAU a fait valoir ses droits à la retraite après 27 ans comme cuisinier à l'EHPAD de Nouaillé. Il était arrivé le 1er juillet 1989 pour l'ouverture et avait préparé ce jour-là... 5 repas pour les 5 premiers résidents. Compétent, il savait être à l'écoute des résidents. Boucher-charcutier il avait su garder le savoir-faire et la rigueur de sa formation. Il a accompagné l'évolution de la résidence, lieu réputé pour son « bien-manger » et « son bien-vivre ». Daniel a participé grandement à cette réputation. **Merci Daniel et bonne retraite !**

DIVERS

STOP-PUB

OPÉRATION PILOTE À NOUAILLÉ

La publicité non adressée, c'est jusqu'à 30 kg de papier par an et par boîte aux lettres. Cela représente une pollution considérable (papier, encre, eau...). Passer de 10% à 20% de boîtes aux lettres en STOP-PUB, représente une économie de 3,6 tonnes de papier sur Nouaillé.



Dès à présent, **vous trouverez en mairie des autocollants** à apposer sur votre boîte aux lettres.

Vous éviterez ainsi de trouver votre courrier noyé dans des strates de publicités. Vous éviterez aussi, lors de vos congés, que votre boîte aux lettres, bondée, ne révèle votre absence.

CONTACT : Consom'Actif
consom-actif-nouaille@laposte.net



EXPRESSION LIBRE de la minorité municipale

Qu'un budget communal présente plus de 300 000 € de « réserves », c'est déjà étonnant. Que cet argent soit stocké sans qu'aucun projet ne soit prévu est encore plus surprenant, surtout à Nouaillé.

Mais dans ces conditions, n'est il pas scandaleux que tous les Nobiliens payent 2 % d'impôts en plus pour alimenter un budget sans projet ?

Le montant rapporté par cette hausse correspond exactement au surplus d'indemnités que les élus se sont votés ! C'est peut-être là le seul projet de ce budget...

« LE NOBILIEN, Quoi de neuf à Nouaillé-Maupertuis ? » est une publication de la mairie de Nouaillé-Maupertuis.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la commune.

Directeur de la publication : Michel BUGNET - **Rédacteurs en chef :** Jean-Marc POIRIER - Éric MENANTEAU - ont également collaboré à ce numéro : Olivier BERTHON, Maryline DUMINY, Marie GAUTHIER, Christine GRÉMILLON, Philippe LAGRANGE, Danny POISSON-BARRIÈRE, Chantal RENOARD.

Conception et réalisation : SOFYMAN - 06 59 48 09 01 - **Impression :** Tirage 1300 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé CYCLUS OFFSET issu de forêts gérées durablement.